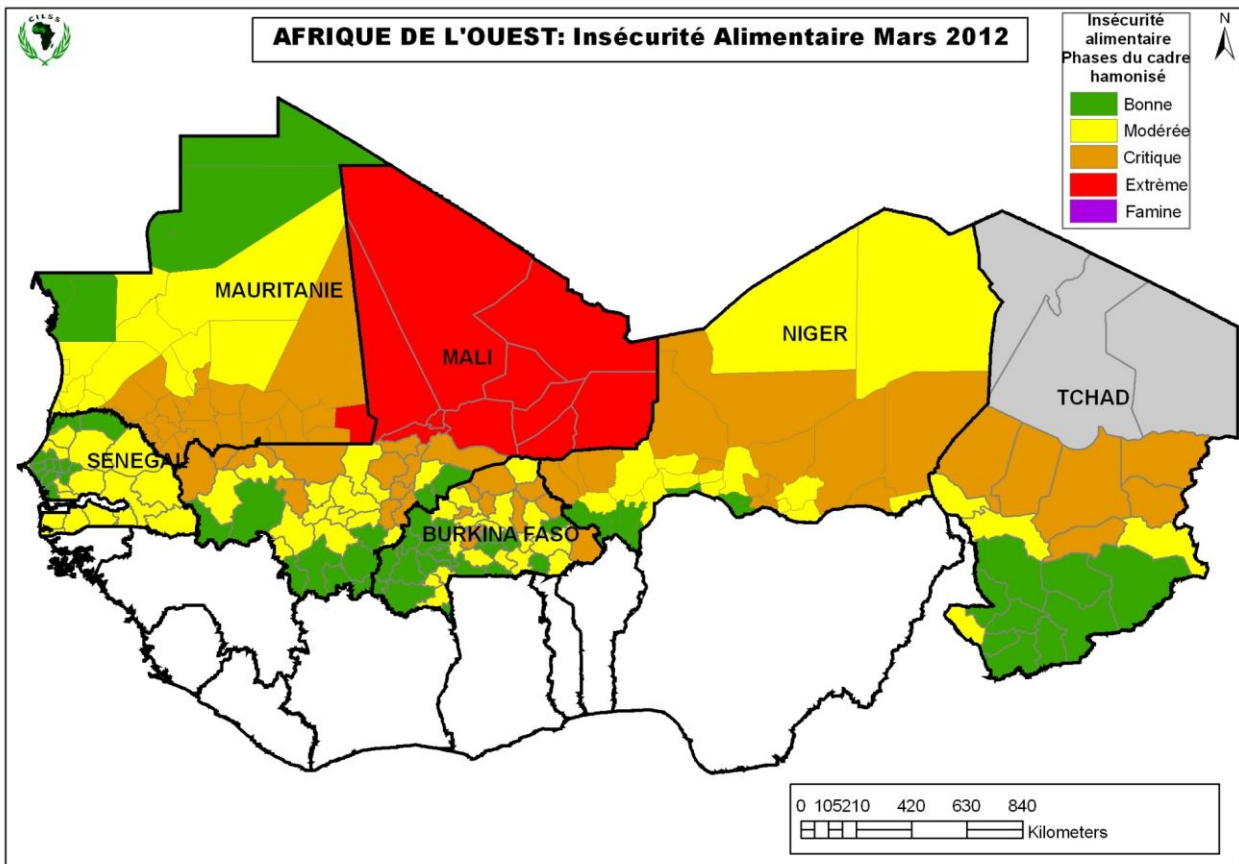




RAPPORT SUR LA SITUATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST



Réunion de Haut Niveau sur la Crise Alimentaire et Nutritionnelle
des Etats Membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS

JUIN 2012

INTRODUCTION

A) QUELQUES DETERMINANTS DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LA REGION

L'offre alimentaire régionale :

Plusieurs facteurs influent sur le niveau et la stabilité de l'offre alimentaire régionale.

- Forte dépendance de l'environnement : Changement climatique (au moins 95% de la production vivrière est pluviale), déprédateurs notamment les criquets pèlerins dont sont victimes régulièrement les pays sahéliens
- Facteurs affectant la productivité agricole et la stabilité de l'offre alimentaire (Dégradation ressources naturelles & fertilité des sols ; accessibilité aux facteurs de production notamment pour les petits fermiers ; faible incitation de marché (transformation, commercialisation), etc.

Du côté de la demande :

- La demande augmente aussi vite : Même si la région connaît une augmentation de la production vivrière, il faut reconnaître que le nombre de personnes à nourrir semble avoir augmenté plus vite. Dans les pays du Sahel par exemple, la population a été multipliée par environ 2,4 entre 1980 et 2010 (de 33 à 78 millions). Quant à la production céréalière, elle a été multipliée par 1,95 (de 10,90 à 22 millions tonnes). La population de la région (CEDEAO + Mauritanie + Tchad) a été multipliée par 2.2 entre 1980 et 2010 ; passant de 144 millions à 315 millions d'habitants. Entre 2005 (277 millions d'habitants) et 2010 (315 millions), elle s'est accrue en moyenne 7.5 millions d'habitants par an. **[Source : Division de la population des Nations unies révision 2009]** ; Le marché : insuffisances d'infrastructures, tracasseries routières et autres entraves aux frontières, insuffisance infrastructures routières, etc., engendrent des coûts énormes de transaction et sont la cause de la volatilité endogène des prix des denrées alimentaires dans l'espace communautaire avec des problèmes d'accès pour les populations vulnérables ; Les conditions de vie des ménages : extrême pauvreté dans les zones à risque et faible accès aux services sociaux de base (santé, éducation...) principale causes de l'inaccessibilité et des problèmes nutritionnels.

L'influence du marché international :

- La région demeure dépendante du marché mondial pour certains produits essentiels : riz, blé, produits laitiers, etc. dont les prix sont très volatils.

La conjonction de ces trois facteurs semble expliquer en grande partie la récurrence des crises alimentaires dans la région.

B) BREF RAPPEL DE LA SITUATION ALIMENTAIRE EN 2012 ET DES INITIATIVES EN COURS

La sécurité alimentaire reste un grand défi pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest. Elle tient une place majeure dans les objectifs poursuivis par la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS.

Cependant, l'Afrique de l'Ouest comme le reste de du continent, est régulièrement secouée par des crises alimentaires récurrentes qui durent maintenant depuis plusieurs décennies. Ces crises alimentaires récurrentes résultent d'une multitude de facteurs, tant d'origine humaine que naturelle. Ainsi, l'insécurité alimentaire tend à s'aggraver d'année en année, amenée et renforcée notamment par les effets négatifs des changements climatiques, des conflits dans la région et les effets négatif des crises énergétique et financière mondiales sur les économies de ces pays.

Le déficit alimentaire est demeuré une constante régionale depuis la sécheresse des années 1970 au Sahel jusqu'aux crises vécues en 2008 et 2010.

L'économie de la majorité des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest étant essentiellement basée sur l'Agriculture, la persistance des crises alimentaires, non seulement induit des conséquences sur la sécurité alimentaire, mais résulte aussi en la perte des moyens de subsistance et l'accroissement de la pauvreté, notamment pour les populations pauvres et les groupes les plus vulnérables.

Cette situation est vécue malgré la mise en œuvre dans la région, de politiques agricoles de l'UEMOA (PAU) et de la CEDEAO (ECOWAP) ainsi que du Programme régional de la sécurité alimentaire du CILSS (PRA/SA). Cette année encore, la région a enregistré un déficit céréalier important. Cette situation d'insécurité alimentaire, en raison de ses effets sur la stabilité macroéconomique et les conditions de vie des populations, a été au centre des préoccupations de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS.

En vue de faire face à cette situation, différentes concertations ont été organisées. Il s'agit, notamment de :

- la mise en place d'un Comité de Haut Niveau, sous la présidence du Président de la République du Niger, chargé de réfléchir et qui a tenu sa première réunion le 14 Février 2012, à Niamey, au Niger. Il a passé en revue la situation de la campagne agricole et dressé le bilan de la situation alimentaire et nutritionnelle dans la sous-région.
- la réunion du Conseil des Ministres de l'Agriculture et des Finances des pays membres de l'UEMOA tenue le 20 février 2012 à Ouagadougou, où des appuis financiers ont été apportés au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal pour l'atténuation du déficit céréaliers.
- la réunion des Ministres des pays de la CEDEAO, du CILSS et de l'UEMOA assurant la tutelle des structures publiques en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire tenue à Ouagadougou, le 2 mars 2012 qui a vu la signature d'un protocole de coopération entre les Sociétés/Offices en charge des stocks nationaux de sécurité alimentaire.
- la réunion d'une Task force de la CEDEAO tenue à Ouagadougou du 5 au 7 mars 2012 sur la stratégie régionale de stockage de sécurité alimentaire. La stratégie globale et intégrée de stockage de la CEDEAO décline les orientations de l'ECOWAP/PDDAA dans le domaine du stockage.
- la réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) tenue à Paris en avril 2012 qui a relevé la nécessité d'une réunion de haut niveau au vu de la lenteur constatée dans l'exécution des plans de réponses à la crise alimentaire dans la région.

Le présent document introductif à la réunion de haut niveau sur la situation agricole et alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest présente la situation agricole et alimentaire dans cette zone. Il fait le point sur de : (I) - l'état définitif de la campagne agricole et de la situation alimentaire et nutritionnelle au niveau régional ; (II) – les interventions des acteurs, (III) la réunion du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et la Décision du Conseil des Ministres statutaire de l'UEMOA tenue à Ouagadougou en février 2012 et (V) – les recommandations de la réunion du RPCA tenue en Avril 2012 à Paris

I – Situation de la campagne agricole au niveau régional

1.1. Campagne agricole 2011/2012

La campagne agricole 2011/2012 a été caractérisée par une installation de pluies irrégulières, précoces ou tardives selon les cas, suivie de périodes sèches localisées et parfois prolongées jusqu'à la première décennie d'août 2011. A partir du 10 août, le retour à la normale des pluies a permis une reprise de la croissance végétative des cultures.

La pluviométrie a été globalement déficitaire dans plusieurs régions du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Cap Vert, de la Gambie, du Tchad et de la Mauritanie. Des poches de sécheresse ont été enregistrées dans de nombreuses zones, notamment dans le Centre et le Nord du Sénégal, le Nord du Mali dans les régions de Kayes, de Koulikoro et de Mopti, le Centre Nord et l'Est du Burkina et au Niger dans les régions de Niamey, Tillabéry et le Sud de Zinder et en Gambie.

Les semis de cette campagne 2011/2012 ont été effectués en période normale. Cependant, des semis précoces ont été relevés dans certains endroits de la zone sahélienne. Toutefois, quelques zones ont accusé un retard de plus de 20 jours dans le Sud de la région de Ségou au Mali, dans la partie Est du Burkina Faso, frontalière avec le Niger et dans l'Ouest du Niger.

En résumé, on peut noter que la campagne a connu une mauvaise répartition des pluies dans l'espace et dans le temps, avec un arrêt précoce des précipitations à la fin du mois de septembre 2011, dans plusieurs localités de la région sahélienne.

1.2. Productions agricoles vivrières

Le déficit pluviométrique enregistré au cours de l'hivernage 2011 a eu des répercussions sur la production agricole.

Pour les pays de la CEDEAO, **la production céréalière est évaluée à 52 942 000 T, contre 56 700 000 T en 2010/2011**, soit une baisse de 7% par rapport à la campagne dernière. Toutefois, cette production est en hausse de 4 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Au niveau de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, on a enregistré **une production céréalière de 54.780.000T en 2011/2012, contre 60.222.000 T en 2010/2011**, soit une baisse de 9%. Douze (12) sur dix-sept (17) pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel ont connu une baisse de production par rapport à la campagne passée (Cf. Tableau N°1).

Par rapport à 2010/2011, les baisses les plus importantes ont été observées au Bénin (+17%) ; Burkina Faso (-20%) ; Cap Vert (-21%) ; Côte d'Ivoire (-7%) ; Gambie (-56%) ; Ghana (-10%) ; Guinée Bissau (-9%) ; Mali (-10%) ; Niger (-31%) ; Sénégal (-36%) ; Togo (+1%) ; ; Tchad (-49%), Mauritanie (-34%).

De mauvaises récoltes ont été enregistrées pour le riz à submersion libre ou contrôlée au Mali et en Gambie. Cependant, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Bénin, ont enregistré respectivement un surplus de maïs commercialisable d'au moins 100 000 T, 360 000 T et 120 000 T, potentiellement exportable vers les régions déficitaires du Sahel.

Les productions d'igname se chiffrent quant à elles à 52 390 000 tonnes et celles du manioc à 80 138 000 tonnes. Pour l'arachide, la production s'élève à 6 184 000 tonnes.

Tableau N°1: Production céréalière brute 2011-2012 et comparaison avec les cinq dernières années – (Unités : milliers de tonnes)

Pays	Résultats 2010 - 2011 (A)	Résultats 2011 -2012 (B)	Écart B par rapport à A (en %)	Écart B par rapport à la Moyenne 2011-2006 (en %)
Bénin	1 323	1 543	17%	27%
Burkina Faso	4 561	3 666	-20%	-5%
Côte d'Ivoire	1 553	1 437	-7%	5%
Guinée Bissau	237	216	-9%	4%
Mali	6 418	5 778	-10%	27%
Niger	5 264	3628	-31%	-14%
Sénégal	1 768	1 133	-36%	-21%
Togo	1 046	1 058	1%	10%
Ghana	2 907	2 619	-10%	15%
Nigeria	26 885	26 764	-0,40%	0,20%
Liberia	296	298	0,8%	4%
Tchad	3 248	1 657	-49%	-22%
Sierra Leone	1 221	1 333	9%	25%
Guinée	2 852	3 301	16%	31%
Cap Vert	7	6	-21%	-7%
Mauritanie	274	181	-34%	-10%
Gambie	363	159	-56%	-40%
Zone CILSS	22 139	16 424	-26%	-3%
Zone UEMOA	22 169	18 460	-17%	4%
Zone CEDEAO	56 700	52 942	-7%	4%

Sources : CILSS/AGRHYMET (mars. 2012)

Sur le plan pastoral, on note une mauvaise production fourragère des pâturages au cours de la campagne 2011/2012 dans la bande pastorale sahélienne, hormis certaines zones comme le Gourma (Burkina Faso), Dakoro et Nord Maradi (Niger). Cette situation pastorale difficile est observée pour la 3^{ème} année consécutive sur les cinq dernières années au Niger, au Nord Est du Mali et du Burkina Faso. Le faible niveau de remplissage des points d'eau de surface a entraîné cette année une transhumance précoce : de la Mauritanie vers le Mali, du Mali vers le Burkina et du Niger vers le Bénin. Cette transhumance a par ailleurs été fortement perturbée en raison du conflit au nord Mali et de l'insécurité qui prévaut au nord Nigeria.

Par ailleurs, la faiblesse des écoulements des eaux des bassins fluviaux et les bas niveaux de remplissage des plans d'eau et des barrages ont occasionné des assèchements précoces qui ont entraîné de sévères étiages des fleuves et de faibles disponibilités en eau pour les cultures de contre saison. Cette situation a eu un impact négatif sur l'abreuvement des animaux et la production halieutique.

La pêche et l'aquaculture contribuent de façon considérable à la création d'emplois, à l'augmentation des revenus et à la sécurité alimentaire, qui sont des éléments essentiels à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Cependant ce secteur fait face à de nombreux problèmes y compris l'énorme surcapacité de pêche, la pêche illicite, non réglementé et non déclarée. En outre d'autres préoccupations sont liées à la pollution, à la destruction de l'habitat et au changement climatique qui ont des répercussions négatives sur la pêche des espèces sauvages. Ceci justifie la

diminution de certaines pêcheries et engendre des conflits de l'accès aux ressources halieutiques. L'aquaculture en tant que système de production alimentaire commence à faire des avancées significatives dans l'emploi des techniques modernes de production et dans l'adoption des pratiques efficaces. Il est important de mettre en évidence un certain nombre d'actions pour le développement de l'aquaculture afin de faire face à la diminution de la pêche de capture.

1.3. Bilan céréalier

La zone CEDEAO (hors Nigeria et République de Guinée) a un bilan céréalier brut prévisionnel (balance entre les productions et les besoins de consommation, sans tenir compte des importations et des exportations), déficitaire de deux millions quatre cent quarante-sept mille six cent trente-trois tonnes (2 447 633) tonnes.

Quatre pays ont des excédents céréaliens bruts, à savoir :

- Bénin : 37 760 T ;
- Mali : 1 488 927 T ;
- Sierra Léone : 102 040 T
- Togo : 79 542 T.

Des déficits céréaliens bruts ont été relevés dans dix (10) pays :

- Burkina Faso : 154 463 T ;
- Cap Vert : 100 546 T
- Côte d'Ivoire : 966 378 T ;
- Gambie : 157 799 T ;
- Ghana : 148 249 T ;
- Guinée Bissau : 151 368 T ;
- Liberia : 296 893 T ;
- Niger : 624 600 T ;
- Sénégal : 1 555 609 T ;
- Tchad : 597 091 T.

Des importations de céréales en quantité équivalente pourraient s'avérer nécessaires pour ces pays.

Deux cas spécifiques sont à signaler. Il s'agit :

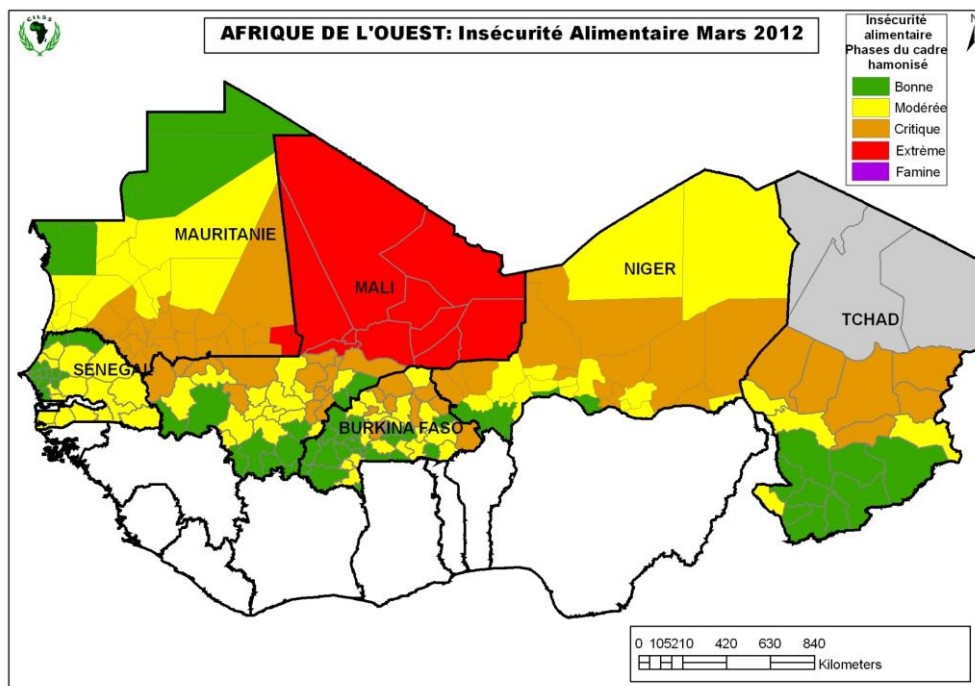
- du Mali qui a un excédent brut global, mais avec une zone Nord fortement déficitaire ;
- du Bénin avec un excédent de production de maïs de 360 000 T.

II - Situation alimentaire et nutritionnelle

2.1 - Zones à risque alimentaire et les populations vulnérables

Les ménages pauvres vivant dans des zones du Sahel de déficit de production prononcé connaissent présentement une situation alimentaire difficile. Il s'agit particulièrement de zones localisées au Niger, au Burkina Faso, au Mali. Au Sahel, en plus de la faible production vivrière, la pression de la population fait que la production céréalière moyenne (16,6 millions de tonnes) donne une disponibilité céréalière moyenne par habitant inférieure de 17% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Aucune situation de catastrophe alimentaire ou de famine n'est pour le moment vécue au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Ce risque pourrait être définitivement écarté si les plans de réponses des États sont correctement financés et convenablement mis en œuvre. La carte ci-dessous montre les zones d'insécurité alimentaire identifiées en mars 2012 au Sahel.

Carte 1 : Insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest



Source : Comité Régional de l'analyse de la vulnérabilité au Sahel et en Afrique de l'Ouest –CILSS Avril 2012

Tableau 2 : Population vulnérable identifiée par les dispositifs nationaux d'information (décembre 2011-janvier-mars 2012)

Pays	Classification	Nombre	Source
Benin	Communes à risque d'insécurité alimentaire à divers degrés	33	
Burkina Faso	Population très pauvres	2 368 011	Enquête SAP
Cap Vert	Population en insécurité alimentaire	68 180	DSSA
Côte d'Ivoire	Population en insécurité alimentaire	300 000	6ème Cycle IPC
Gambie	Population touchée par les inondations et feux de brousse	27 754	DOP/DOSA
Ghana	Population affectée par les inondations	15 000	Service Statistiques agricoles
Guinée	<i>néant</i>	-	
Guinée Bissau	Population vulnérable	152 083	
Liberia	Houshold at risk of poor Food Commodity	131 081	EFSMA 2011
	Household at risk of borderline Food Commodity	358 496	EFSMA 2011
Mali	Population classée à risque de difficulté alimentaire	3 575 163	SAP
Mauritanie	Population en insécurité alimentaire sevère	280 000	OSA/CSA/PAM
	Population en insécurité alimentaire modéré	200 000	OSA/CSA/PAM
Niger	Population en insécurité alimentaire sevère	1 324 435	SAP
	Population en insécurité alimentaire modéré	4 134 436	SAP
Nigeria	nd	nd	
Senegal	Insécurité alimentaire très élevée	387 426	SE/CNSA/SAP
	Insécurité alimentaire élevée	410 151	- "-
	Insécurité alimentaire modérée	628 059	- "-
Sierra Leone	<i>néant</i>	-	
Tchad	Population en insécurité alimentaire sevère	1 180 300	
	Population en insécurité alimentaire modéré	3 250 040	
Togo	<i>néant</i>	-	

Source : Rapports Pays Mars 2012

2.2 – Situation nutritionnelle

Depuis plus de 10 ans la malnutrition aigüe globale chez les enfants de moins de cinq ans dans la bande sahéenne est demeuré à un seuil critique ($\geq 10\%$). Cette situation est confirmée par les données issues des enquêtes les plus récentes. Cette situation risque de s'aggraver en raison des difficultés alimentaires auxquelles les populations sont confrontées et surtout des difficultés financières limitant la mise en œuvre des plans de réponse élaborés par les États.

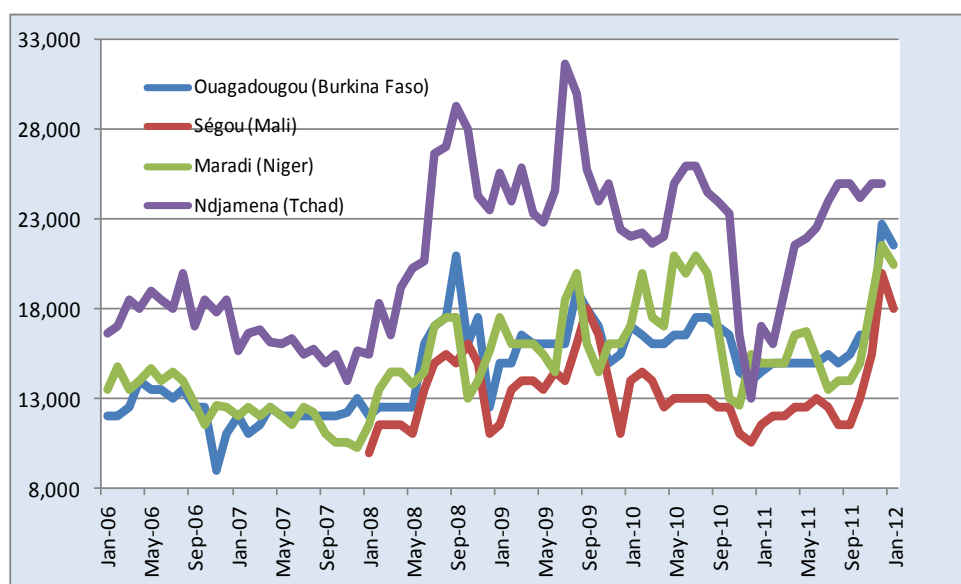
Par ailleurs, dans le moyen terme, des interventions plus durables tels que l'accès à l'eau potable et l'assainissement, à des services de santé, la promotion de pratiques adéquates d'alimentation et de santé aideront à lutter contre la malnutrition chronique qui expose les enfants et leurs mères à une situation constante de précarité et de vulnérabilité dans un cercle vicieux « insécurité alimentaire et malnutrition ».

2.3 Situation des marchés agricoles et perspectives d'approvisionnement

Bien que la production mondiale de céréales ait atteint un niveau record en 2011 du fait d'une bonne production de blé et d'une hausse de la production de riz en Asie du Sud Est, l'indice des prix alimentaires mondiaux de la FAO est en nette hausse par rapport aux années précédentes.

L'approvisionnement des marchés dans la région s'est certes amélioré dès fin septembre 2011 avec l'arrivée des nouvelles récoltes, mais à des niveaux moyens, voire faibles par endroits, comparativement à la période de novembre à début décembre 2010. Pour les céréales par exemple, les prix observés en avril 2012 sont nettement au-dessus de leur niveau d'avril 2011 : 25-62 % pour le mil local, 11-45% pour le maïs et 30-55% pour le sorgho et de la moyenne des cinq dernières années (supérieur de 18%). Les hausses (10-60 %) de prix des céréales se sont particulièrement accentuées au Niger, au Burkina Faso et au Mali ; cependant pour le Mali les informations ne répondent plus depuis la mi mars 2012.

Figure N° 1 : Evolution des prix du mil au détail de 2006 à 2012 au Sahel (sac de 100kg)



Sources : SIM nationaux

Les principaux flux de surplus ont été relevés pour le mil/sorgho à partir du Burkina vers le Niger, du Nigeria vers le Niger et du Salamat vers le Sahel Tchadien. Pour le maïs, il y a les flux de la Côte d'Ivoire vers le Mali Sud et la Mauritanie, du Bénin vers le Niger et le Nigeria, du Nigeria vers le Niger et du Burkina Faso en direction du Mali (au ralenti). Le risque d'une aggravation de la hausse des prix est réel en raison des troubles sociaux et politiques dans la bande sahéenne, notamment le conflit au nord Mali. Les tracasseries routières et les nombreuses entraves aux frontières constituent également un autre facteur de risque. Cette situation aura pour conséquence une exacerbation des difficultés d'accès des ménages les plus vulnérables aux denrées alimentaires et de leur utilisation

III - Intervention des acteurs

On constate dans la région une installation précoce de la soudure. Face à cette situation alimentaire, la plupart des pays ont élaboré des plans de réponse comprenant plusieurs catégories d'actions : des actions d'aide alimentaire, de ventes de céréales à prix modéré, des transferts monétaires, etc. Ces plans de réponse des États connaissent des niveaux de financement et de mise en œuvre très variable. A titre d'exemple :

- au Mali, le Gouvernement envisage de mobiliser 77 milliards de FCA pour des actions subventionnées dans les zones les plus affectées, de distribution alimentaire, de distribution de semences et de reconstitution du stock national de sécurité alimentaire ;
- au Niger, l'Etat envisage de mobiliser un montant de 160 milliards de FCFA pour des Programmes d'urgence de cultures irriguées, de sécurisation de l'élevage, d'activités génératrices de revenu et de reconstitution du stock national. Le programme a démarré de manière précoce ;
- au Burkina Faso, dès le mois d'octobre 2011, le Gouvernement avait déjà dépensé 6 milliards FCFA pour l'achat de céréales au profit des populations vulnérables. Afin d'améliorer la disponibilité alimentaire, il a également initié une opération dite «bondofa» à hauteur de 2 milliards de FCFA pour la production de 50 000 tonnes de maïs de contre saison. Cette opération risque de connaître des difficultés du fait de l'insuffisance des ressources en eau pour les cultures de contre saison. En plus de ces mesures, le Gouvernement a élaboré et adopté un plan opérationnel d'intervention en vue de faire face aux difficultés alimentaires en perspective ; son coût total est estimé à environ 70 milliards FCA.
- en Mauritanie, le Gouvernement a mis en place un programme « Emel » d'environ 80 milliards de FCFA pour des actions de distribution gratuite de vivres, d'ouverture de boutique Témoins et d'assistance au cheptel.

Au niveau des CERs, deux catégories d'actions ont été décidées au niveau de la Commission de l'UEMOA, à savoir :

Il faudrait rappeler qu'en 2008, déjà les organes et institutions de l'Union avaient mis à la disposition des Etats membres de l'Union un montant de quarante (40) milliards de francs CFA, réparti de façon égalitaire, en vue de faire face à la crise alimentaire d'alors.

Suite à cette crise de 2012, les mesures ci – après ont été prises. Il s'agit :

➤ des actions d'urgence portant sur :

- ✓ l'assistance des Organes et Institutions de l'Union aux Etats membres pour lesquelles ; à cet effet, il a été mobilisé 40 milliards pour l'achat de vivres et l'appui à la mise à la disposition des éleveurs d'aliments du bétail. Ce montant se décompose comme suit :
 - 10 milliards pour la Commission de l'UEMOA sous forme d'aide directe aux Etats membres ;
 - 12 milliards pour la BOAD sous forme de prêt aux Etats membres aux conditions concessionnelles ;
 - 18 milliards par la BOAD sur le marché financier pour des prêts additionnels aux Etats membres de l'UEMOA.
- ✓ la mise en place d'un dispositif de veille sur l'application effective de la réglementation relative à la libre circulation des produits alimentaires. Ce dispositif doit permettre le transfert, de manière coordonnée, des céréales et autres produits vivriers des pays excédentaires vers les pays déficitaires, afin d'éviter des dysfonctionnements des marchés (hausse subite des prix) ;
- ✓ la mise en place de programmes de filets sociaux.

➤ **des actions structurelles de moyen et long termes portant sur :**

- ✓ l'appui financier des Organes et Institutions de l'Union aux Etats membres pour la mise en œuvre des programmes nationaux d'investissement agricole (PNIA) qui visent notamment la réalisation de la sécurité alimentaire ;
- ✓ l'accroissement de la dotation du Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) ;
- ✓ la mise en œuvre de programmes d'adaptation au changement climatique dans les secteurs de l'Eau, de la conservation des sols et de l'Agriculture ;
- ✓ l'accélération de la mise en œuvre de la Politique Agricole de l'Union ;
- ✓ l'accroissement du financement du secteur de l'Agriculture et sa prise en compte dans toutes ses composantes « développement, production et commercialisation » ;
- ✓ la promotion du financement privé dans le secteur de l'Agriculture ;
- ✓ la réalisation d'infrastructures de stockage appropriées et leur mutualisation au niveau régional en vue de la constitution d'une réserve alimentaire régionale ;
- ✓ la mise en place d'un mécanisme de veille, de suivi et de coordination des actions ;
- ✓ l'appui aux dispositifs nationaux et régionaux de collecte des données et de diffusion de l'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, afin de mieux suivre les divers types de stocks (publics, privés et communautaires) et faciliter le passage du bilan céréalier au bilan alimentaire ;
- ✓ la prise en compte des racines, des tubercules, des légumineuses et des produits de l'élevage et de la pêche dans l'évaluation de la sécurité alimentaire.

La Commission de la CEDEAO pour sa part, dès la crise de 2008, et suite à la réunion de Paris (Déclaration de Paris) a :

- ✓ Accélééré le processus de mise en œuvre de l'ECOWAP par une assistance technique de haut niveau et un appui direct à chacun des 15 Etats membres pour un total 6 millions de dollars ; grâce à cet appui, tous les Etats membres de la CEDEAO ont pu développer des Programmes Nationaux d'investissement Agricoles (PNIA) assorti de Projets agricoles concrets totalisant des financements de plus 2 milliards \$US ;
- ✓ Apporté un appui direct aux Etats touchés de 4.5 millions \$US (Burkina Faso, Mali et Niger) pour les aider à faire face à la crise alimentaire actuelle
- ✓ Lancé une initiative semence à hauteur de 2.5 millions de dollars pour face à la résilience des populations des pays touchés par la crise 2012 ;
- ✓ Lancé l'étude de faisabilité pour la mise en place de la réserve alimentaire régionale.

L'ensemble de ces programmes doit contribuer significativement à contenir les difficultés alimentaires dans les pays concernés. Au niveau du Mali, malgré la levée de l'embargo de la CEDEAO sur le pays, la situation demeure très préoccupante dans le Nord du pays compte tenu de l'arrêt du commerce et la réduction des actions humanitaires. A défaut d'une résolution rapide du conflit malien, une crise humanitaire dans le Nord de ce pays n'est pas exclue et pourrait avoir des conséquences néfastes sur les zones frontalières des pays voisins (Niger, Mauritanie, Sénégal et Burkina Faso).

Si toutes les initiatives sont à saluer à leur juste valeur, il est cependant nécessaire de travailler de manière structurée en s'appuyant sur les principes de Solidarité, de Complémentarité et de Subsidiarité, fondements de la CEDEAO et de l'UEMOA pour optimiser les efforts consentis et mieux répartir les ressources.

Par ailleurs, quelques pays ont exprimé des besoins spécifiques pour atténuer la situation d'insécurité alimentaire. Cf. tableau 2 ci-dessous

**Expressions des besoins d'appui aux pays de la CEDEAO, du CILSS et de l'UEMOA ,
au vu de la situation agricole et alimentaire 2012**

N°	Pays	Population vulnérable	Semence Riz (tonne)	Semence Maïs (tonne)	Semence Mil/Sorgho (tonne)	Semence Arachide (tonne)	Semence Cultures maraîchères (tonne)	Semence Echalote (tonne)	Engrais (tonne)	Aliment bétail (tonne)	Besoins alimentaires = Riz (tonne)
1	Benin	néant									
2	Burkina Faso	2 850 000		15 360 000 Fcfa						12 187 000 Fcfa	61 070 000 Fcfa
3	Cap Vert	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
4	Côte d'Ivoire				300						39 732
5	The Gambia	500 000	1 182	648	751	9 231			67 000	2 400	40
6	Guinée Bissau	152 083	4 282						2 815		4 562
7	Ghana	34 000		180					900		20
8	Guinée	38 766	20						15 000	5 138	308 000
9	Liberia	127 000	60						40	5	20
10	Mali	3 576 163	164		10			2 400		15	50 000
11	Mauritanie	700 000			2 000		2			144 000	60 719
12	Nigeria	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
13	Niger				3 500					20 000	35 000
14	Sierra Leone	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
15	Sénégal	676 494		4	2		1		50	10 000	20 423
16	Togo	300 000	100	200	100		100		5 000		
17	Tchad	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
TOTAL											
<i>Source : Rapports Pays-Pregec Mars 2012</i>											

IV - Recommandations de la réunion restreinte du RPCA tenue à Paris du 12 au 13 avril 2012

Le RPCA a fait les constats suivants :

- Une production agricole vivrière déficitaire à certains endroits ;;
- des prix de denrées alimentaires à des niveaux élevés et aggravés par les entraves au commerce dans l'espace communautaire ;
- ; une situation pastorale difficile pour la 3^e année consécutive en 5 ans ;;
- une malnutrition chronique et à un seuil critique ;;
- Six millions (6 000 000) de personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère ;
- une aggravation de la situation d'insécurité en raison du conflit au nord Mali, à la fois pour le Mali et pour les pays voisins (Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Sénégal) accueillant les populations déplacées.une installation précoce de la soudure dans la région.

Face à cette situation préoccupante, la réunion restreinte du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA), tenue en Avril 2012 à Paris a formulé les recommandations ci-après à l'endroit des **pays membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS**, notamment de :

Aux Etats membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS, de :

- poursuivre le financement et la mise en œuvre des plans d'urgence des Etats et de leurs partenaires pour renforcer l'assistance aux populations en insécurité alimentaire. Il est également primordial que les acteurs nationaux et régionaux (Etat malien, CEDEAO, partenaires, humanitaires) assurent un corridor humanitaire permettant l'assistance des personnes affectées au Nord du Mali ;
- soutenir les producteurs pour la prochaine campagne agricole par des appuis en semences et à la reconstitution du cheptel ;
- investir dans les interventions à long terme pour développer la résilience des populations aux crises, notamment la mise en œuvre des plans nationaux d'investissement agricole et de sécurité alimentaire.

ANNEXES

Tableaux des bilans céréaliers prévisionnels 2012 par espace

BILAN CEREALIER PREVISIONNEL 2011/2012																
	CEDEAO (sans Nigeria et république de Guinée)															
PAYS	BENIN	BURKINA	CAP-VERT	CÔTE D'IVOIRE	GAMBIE	GHANA	GUINEE	G-BISSAU	MALI	NIGER	NIGERIA	LIBERIA	SENEGAL	SIERRA LEONE	TOGO	CEDEAO*
POSTES																
Population au 30/04/2012	9364619	16 692 477	543 590	22 710 172	1 850 347	24 870 000		1 669 150	16 141 916	16 274 738		3 900 000	12 770 000	5 890 080	6 191 155	138 868 244
I. DISPONIBILITES	1240429	3 260 749	27 342	1 391 089	228 012	2 109 947		144 885	5 291 699	3 259 865		171 107	969 821	745 767	884 393	19 725 104
Production																
Production brute	1543482	3 666 404	5 569	1 437 434	159 480	2 618 946		215 820	5 777 725	3 628 384		298 460	1 132 787	1 333 125	1 058 398	22 876 014
Production disponible	1232633	3 044 184	4 734	1 011 089	132 012	1 832 483		139 644	4 512 269	3 066 963		171 107	850 839	745 767	877 192	17 620 914
Stocks initiaux																
. Paysans	5775	152 570	-	-	-	-		-	699 020	113 034		-	-	-	-	970 399
. autres	2021	63 995	22 608	380 000	96 000	277 464		5 241	80 410	79 868		-	118 982	-	7 201	1 133 790
II. BESOINS	1202669	3 415 212	127 888	2 357 466	385 811	2 258 196		296 252	3 802 772	3 884 464		468 000	2 525 430	643 727	804 850	22 172 736
Norme de consommation (kg/hbt/an).	122	190	206	95	175	91		175	214	231		120	185	109	130	
Consommation humaine totale	1 142 484	3 171 571	111 980	2 157 466	323 811	2 258 196		292 101	3 454 370	3 759 464		468 000	2 362 450	643 727	804 850	20 950 469
Stocks finaux	60185	243 641	15 908	200 000	62 000	-		4 151	348 402	125 000		-	162 980	-	-	1 222 267
. Paysans	53767	208 816	-	-	-	-		-	260 332	-		-	40 000	-	-	562 915
. Autres	6418	34 825	15 908	200 000	62 000	-		4 151	88 070	125 000		-	122 980	-	-	659 352
III. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-) BRUT	37760	-154463	-100546	-966378	-157799	-148249		-151368	1488927	-624600		-296893	-1555609	102040	79542	-2447633
-																
IV. SOLDE IMPORT/EXPORT.	406643,7	266 902	75 500	1 332 730	113 132	928 802		85 502	227 390	433 367		-	1 306 200	90 961	132 289	5 399 419
. importations commerciales prévues	445980	284 132	66 500	1 416 857	147 198	943 902		80 667	245 130	395 045		-	1 285 000	89 581	133 474	5 533 466
. aides prévues	12163,7	4 378	9 000	-	1 934	-		4 835	13 400	38 322		-	21 200	1 380	-	106 613
. exportations prévues	0	21 608	-	84 127	36 000	15 100		-	31 140	-		-	-	-	1 185	189 160
V. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-) NET.	444404	112 439	-25046	366352	-44667	780553		-65866	1 716 317	-191233		-296893	-249409	193001	211831	2 951 786

Source : CILSS/AGRHYMET/ MARS 2011

* Sans Nigeria et Guinée

BILAN CEREALIER PREVISIONNEL 2011/2012

		CILSS (hors Guinée)											
	POSTES	PAYS	BURKINA FASO	CAP-VERT	GAMBIE	G-BISSAU	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	GUINEE*	CILSS
Population au 30/04/2012			16 692 477	543 590	1 850 347	1 669 150	16 141 916	3 427 859	16 274 738	12 770 000	12 536 069		81 906 146
I.	DISPONIBILITES		3 260 749	27 342	228 012	144 885	5 291 699	281 388	3 259 865	969 821	1 415 644		14 879 405
Production													
	Production brute		3 666 404	5 569	159 480	215 820	5 777 725	180 956	3 628 384	1 132 787	1 657 183		16 424 308
	Production disponible		3 044 184	4 734	132 012	139 644	4 512 269	118 516	3 066 963	850 839	1 356 799		13 225 959
Stocks initiaux													
	. Paysans		152 570	-	-	-	699 020	-	113 034	-	18 500		983 124
	. autres		63 995	22 608	96 000	5 241	80 410	162 872	79 868	118 982	40 345		670 321
II.	BESOINS		3 415 212	127 888	385 811	296 252	3 802 772	709 853	3 884 464	2 525 430	2 012 735		17 160 417
Norme de consommation (kg/hbt/an).			190	206	175	175	214	176	231	185	159		-
	Consommation humaine totale		3 171 571	111 980	323 811	292 101	3 454 370	603 303	3 759 464	2 362 450	1 993 235		16 072 285
Stocks finaux			243 641	15 908	62 000	4 151	348 402	106 550	125 000	162 980	19 500		1 088 132
	. Paysans		208 816	-	-	-	260 332	-	-	40 000	-		509 148
	. Autres		34 825	15 908	62 000	4 151	88 070	106 550	125 000	122 980	19 500		578 984
III.	EXCEDENT(+)/DEFICIT(-)	BRUT.	-154 463	-100 546	-157 799	-151 368	1 488 927	-428 465	-624 600	-1 555 609	-597 091		-2 281 012
			95%	21%	59%	49%	139%	40%	84%	38%	70%		1
IV.	SOLDE IMPORT/EXPORT.		266 902	75 500	113 132	85 502	227 390	404 610	433 367	1 306 200	270 000		3 182 603
	. importations commerciales		284 132	66 500	147 198	80 667	245 130	394 610	395 045	1 285 000	130 000		3 028 282
	. aides prévues		4 378	9 000	1 934	4 835	13 400	10 000	38 322	21 200	140 000		243 069
	. exportations prévues		21 608	-	36 000	-	31 140	-	-	-	-		88 748
V.	EXCEDENT(+)/DEFICIT(-) NET.		112 439	-25 046	-44 667	-65 866	1 716 317	-23 855	-191 233	-249 409	-327 091		946 258

Source: CILSS/AGRHYMET/ MARS 2011

* Données non parvenues

BILAN CEREALIER PREVISIONNEL 2011/2012

		UEMOA								
	PAYS	BENIN	BURKINA FASO	COTE D'IVOIRE	G-BISSAU	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO	UEMOA
	POSTES									
	Population au 30/04/2012	9364619	16 692 477	22 710 172	1 669 150	16 141 916	16 274 738	12 770 000	6 191 155	101 814 227
I.	<u>DISPONIBILITES</u>	1240429	3 260 749	1 391 089	144 885	5 291 699	3 259 865	969 821	884 393	16 442 929
	Production									
	Production brute	1 543 482	3 666 404	1 437 434	215 820	5 777 725	3 628 384	1 132 787	1 058 398	18 460 434
	Production disponible	1 232 633	3 044 184	1 011 089	139 644	4 512 269	3 066 963	850 839	877 192	14 734 812
	Stocks initiaux									
	. Paysans	5 775	152 570	-	-	699 020	113 034	-	-	970 399
	. autres	2021	63 995	380 000	5 241	80 410	79 868	118 982	7 201	737 718
	<u>IL BESOINS</u>	1 202 669	3 415 212	2 357 466	296 252	3 802 772	3 884 464	2 525 430	804 850	18 289 115
	Norme de consommation (kg/hbt/an).	122	190	95	175	214	231	185	130	
	Consommation humaine totale	1 142 484	3 171 571	2 157 466	292 101	3 454 370	3 759 464	2 362 450	804 850	17 144 756
	Stocks finaux	60 185	243 641	200 000	4 151	348 402	125 000	162 980	-	1 144 359
	. Paysans	53 767	208 816	-	-	260 332	-	40 000	-	562 915
	. Autres	6 418	34 825	200 000	4 151	88 070	125 000	122 980	-	581 444
	<u>III. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-)</u>	37 760	-154 463	-966 378	-151 368	1 488 927	-624 600	-1 555 609	79 542	-1 846 186
	<u>BRUT.</u>									
	<u>IV. SOLDE IMPORT/EXPORT.</u>	406643,7	266 902	1 332 730	85 502	227 390	433 367	1 306 200	132 289	4 191 024
	.importations commerciales	445980	284 132	1 416 857	80 667	245 130	395 045	1 285 000	133 474	4 286 285
	. aides prévues	12163,7	4 378	-	4 835	13 400	38 322	21 200	-	94 299
	. exportations prévues	0	21 608	84 127	-	31 140	-	-	1 185	138 060
	<u>V. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-) NET.</u>	444 404	112 439	366 352	-65 866	1 716 317	-191 233	-249 409	211 831	2 344 837

Source: CILSS/AGRHYMET/ MARS2012